

**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**Formation à la préparation au concours externe d'ATSEM**  
**(Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)**  
**Sessions de juin/juillet 2023**

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse : .....  
.....

Tel : ..... Mail .....

Diplôme du CAP AEPE ou CAP PE obtenu le : .....

**Choix de la session à la préparation au concours externe d'ATSEM**

Nous proposons deux sessions à la préparation au concours externe d'ATSEM au centre de formation à Toulon. Cochez la session de votre choix.

**Session 1**

- 70 heures** de cours du lundi 26 juin 2023 au vendredi 7 juillet 2023 (35h de préparation à l'écrit et 35h de préparation à l'oral).

**Session 2**

- 70 heures** de cours du lundi 17 juillet 2023 au lundi 28 juillet 2023 (35h de préparation à l'écrit et 35h de préparation à l'oral).

Afin de valider votre inscription, merci de nous adresser les documents suivants :

- ✓ La présente fiche d'inscription complétée et signée par le candidat ainsi que le formulaire des besoins et validation des prérequis (page suivante)
- ✓ Une attestation d'assurance RC personnelle valide
- ✓ La photocopie de votre pièce d'identité
- ✓ Le règlement par chèque(s), espèces (ou chèque de caution en cas de virement)

Prise en charge financière

La formation sera prise en charge par :

- L'entreprise/la collectivité     Un OPCO     Autre - Précisez .....     Je ne sais pas

Comment avez-vous connu notre Centre de formation ?

- Par recherche Google  
 Par notre site internet  
 Réseaux sociaux - Précisez : .....  
 Sur les conseils de quelqu'un - Précisez : .....  
 Autre - Précisez : .....

Je soussigné(e), .....  
M'inscris à la formation de la préparation au concours externe d'ATSEM 2023. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, du règlement intérieur, du déroulement de la formation et du calendrier de sessions de préparation 2023.

Fait à : ..... Le : .....

Signature du stagiaire

Formulaire des besoins et validation des prérequis

**Situation actuelle ? (Salarié, en recherche d'emploi...)**

**Depuis combien de temps ?**

**Motivation ?**

*Cochez une case par ligne*

	Inexistant	Faible	Fort	Très fort
Quel est votre degré de motivation concernant cette formation ?				
Quel impact doit avoir cette formation sur votre situation actuelle ?				

**Quelles sont vos motivations pour cette formation ? (Problèmes, dysfonctionnements, nouvelles compétences à valider, recherche d'un travail, reconversion...)**

**Autres remarques ?**

**Avez-vous besoin de moyens spécifiques pour accéder à la formation (accessibilité au lieu ou/et au contenu) ?**

**Prise en compte et adaptation au handicap. Êtes-vous en situation de handicap ?**

*Une seule réponse possible*

- OUI  
 NON

**Si oui, précisez le plus possible (visuel, auditif, trouble de l'attention, fatigabilité, moteur...)**

## Les modalités de financements et tarifs

La préparation au concours externe d'ATSEM peut être financé de différentes manières :

1. Par un **financement personnel** (virements, chèques, espèces...). **Le tarif de la formation est de 490€ net avec un paiement en plusieurs fois possible.** (Voir les modalités ci-dessous)
2. **Vous êtes salarié.** Demandez à votre employeur les modalités pour une prise en charge de la formation. **Le tarif est au taux horaire de 15€ net de l'heure.**

### Solution de paiement

Vous pouvez régler la formation dès aujourd'hui en plusieurs mensualités :

- **Par virement.** Dans ce cas, il faut prévoir un chèque de caution de 490€ qui ne sera pas encaissé. Le dernier virement doit être effectué au plus tard le 31 juillet.
- **Par chèque.** Dans ce cas, merci d'envoyer un ou plusieurs chèques qui seront encaissés tous les mois. Le dernier chèque sera encaissé au plus tard au 31 juillet.
- **En espèce.**

A réception du dossier d'inscription et du règlement et après le délai de rétractation, vous recevrez un contrat de formation ainsi qu'une convocation pour l'entrée en formation. Une attestation de fin de formation sera établie le dernier jour de votre formation.

L'acte de candidature est considéré comme définitif après le délai légal de rétractation suite à la signature du dossier d'inscription. Passé ce délai, tout désistement sera soumis aux conditions générales du centre de formation EPV.

## Descriptif et conditions d'accès à la formation

### Préparation au concours externe d'ATSEM

#### Les conditions d'accès au concours d'ATSEM

Premièrement, pour **accéder au concours d'ATSEM**, il faut passer par l'un des **trois types** de **concours** suivants :

- Le **concours externe** pour les titulaires du **CAP accompagnant éducatif petite enfance** ou du **CAP petite enfance**
- Le **concours interne** pour les **agents publics**
- Le **troisième concours** pour les **expérimentés** en **petite enfance**.

Deuxièmement, pour le concours externe d'ATSEM, il faut avoir obtenu :

- Le **CAP accompagnant éducatif petite enfance (anciennement CAP petite enfance)** ou
- Être maman de 3 enfants
- Être sportif de haut niveau

et être

- De nationalité française
- Âgé au moins de 16 ans
- Ou avoir été un sportif de haut niveau

#### Les débouchés

La réussite du concours d'ATSEM permet d'être inscrit sur une liste de candidats permettant de postuler auprès des écoles maternelles afin de travailler comme **assistant au personnel enseignant** pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, ainsi que de la **préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel** servant directement à ces enfants.

#### Les épreuves du concours externe

##### **1) Épreuve d'admissibilité, 45 mn, coefficient 1**

Elle prend la forme d'un questionnaire à choix multiples (20 questions) se rapportant à des situations concrètes que rencontre généralement l'ATSEM dans le cadre de ses fonctions. Exemples : réaction face à un enfant qui se blesse durant la récréation, comportement à adopter si un enfant refuse de manger durant le temps de cantine... A noter que toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire.

##### **2) Épreuve orale d'admission, 15 mn, coefficient 2**

Il s'agit d'un « entretien permettant d'apprécier l'aptitude du candidat et sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il sera appelé à exercer ses fonctions », selon les termes du décret.

Le vocable « entretien » ne doit pas être source d'erreur. Il ne s'agit nullement ici d'une conversation de salon mais de questions soigneusement élaborées par le jury. Ce dernier se fera ainsi une opinion sur l'aptitude professionnelle, la motivation et le savoir-faire de la candidate.

##### **– Aptitude professionnelle :**

S'il n'existe pas de programme réglementaire pour cette épreuve, il est toutefois possible de se baser sur le décret pour avoir une idée des sujets sur lesquels porteront les questions, à savoir la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, l'entretien des locaux et du matériel, la surveillance dans les cantines et la connaissance de l'environnement territorial.

##### **– Motivation et savoir-faire :**

L'attitude et le comportement du candidat sont représentatif de sa capacité à s'adapter à diverses situations dans l'exercice de ses fonctions ; gérer le temps (aller directement à l'essentiel sans s'encombrer des détails), éviter le stress, faire preuve de cohérence et du sens de la communication.

## Planning de la formation à la préparation au concours d'ATSEM 2023

Juin 2023			Juillet 2023		
1	J		1	S	
2	V		2	D	
3	S		3	L	Session 1
4	D		4	M	
5	L		5	M	
6	M		6	J	
7	M		7	V	
8	J		8	S	
9	V		9	D	
10	S		10	L	
11	D		11	M	
12	L		12	M	
13	M		13	J	
14	M		14	V	Férié
15	J		15	S	
16	V		16	D	
17	S		17	L	Session 2
18	D		18	M	
19	L		19	M	
20	M		20	J	
21	M		21	V	
22	J		22	S	
23	V		23	D	
24	S		24	L	Session 2
25	D		25	M	
26	L		26	M	
27	M	Session 1	27	J	
28	M				
29	J				
30	V		30	D	
			31	L	

### Préparation au concours d'ATSEM

Une session suffit pour se préparer efficacement au concours d'ATSEM.  
Vous pouvez vous inscrire à l'une des deux sessions selon vos disponibilités.

**Session 1** Du 26 juin au 7 juillet de 9h à 12h et de 13h à 17h

**Session 2** Du 17 juillet au 28 juillet de 9h à 12h et de 13h à 17h

